

Artiste plasticien (Diplôme national supérieur d'arts plastiques)

RNCP2163 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	132f
Code(s) ROME	B1101
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	03/03/2012

Certificateur(s)

Ecole Nationale Supérieure des Beaux Arts de Paris (ENSBA)

<http://www.ensba.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'artiste plasticien exerce les activités suivantes : - Concevoir et réaliser des oeuvres,

- Enseigner et transmettre des techniques de création artistiques
- Développer et communiquer la créativité plastique
- Analyser et valoriser des oeuvres
- Exposer et mettre en valeur des oeuvres

COMPÉTENCES ATTESTÉES

CAPACITÉS ATTESTÉES - Maîtrise des techniques de création, des plus traditionnelles aux plus innovantes, nécessitant en particulier la maîtrise des logiciels et des outils numériques spécifiques.

- Capacité à traduire formellement un concept artistique, à assurer la qualité des réalisations plastiques et à repousser les limites des mediums choisis.
- Maîtrise de la formulation et l'argumentation de ses réalisations plastiques et de la communication écrite et orale du travail artistique.
- Connaissances théoriques et historiques dans le domaine de l'art ainsi que des débats et problématiques liés à la création.
- Connaissances juridiques et économiques en matière d'art plastiques (droits d'auteur et fiscalité).
- Aptitude à transmettre des connaissances artistiques, théoriques et techniques, à favoriser la créativité et à développer le goût de la pratique artistique auprès de publics divers; aptitude à structurer, animer et évaluer l'activité d'un groupe.
- Maîtrise de la présentation, de l'accrochage et de la mise en valeur des oeuvres.
- Maîtrise de l'éclairage et de l'environnement sonore d'une exposition d'oeuvres
- Capacité à traduire et à hiérarchiser une information sous forme visuelle.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

• Secteur artistique, public ou privé: centres d'art, fonds national et régionaux d'art contemporain, galeries et, d'une façon plus générale, toutes les institutions artistiques et culturelles en France et à l'étranger. - Secteur public,

parapublic ou privé pour l'enseignement: écoles d'art territoriales, lycées et collèges, établissements privés, milieu hospitalier, carcéral, etc.

- PME travaillant dans le domaine de la communication visuelle, de la publicité, de la photographie, du cinéma, des nouvelles technologies, des métiers d'art spécialisés, de la mode et de la décoration.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Artiste plasticien (concepteur et producteur d'oeuvres destinées à être exposées, diffusées ou à s'inscrire dans un environnement). - Concepteur-réalisateur multimédia.
- Directeur artistique.
- Graphiste.
- Illustrateur.
- Artiste plasticien intervenant (formateur ou enseignant) auprès de publics divers dans des établissements développant une activité artistique.
- Commissaire ou régisseurs d'expositions.
- Critique d'art.
- Galeriste et expert dans le domaine des arts plastiques
- Professeur d'arts plastiques.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Inadéquation géographique, Non-durabilité de l'emploi
Familles professionnelles (FAP)	U1X93 — Artistes plasticiens · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	509
Jugés difficiles à recruter	12 %
Emplois saisonniers	32 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X93 — Artistes plasticiens

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury est composé de cinq membres: quatre personnalités extérieures (directeurs d'institutions artistiques et artistes) désignées par le directeur, après consultation du conseil pédagogique et d'un enseignant de l'Ecole.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	03/03/2012
--	------------

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.ensba.fr>

